



Commission des finances et des affaires générales

01000 - Gestion financière

Propositions de Garanties d'emprunts - Organismes de construction - OPUS - MUTZIG

Rapport n° CP/2017/566

Service gestionnaire :

E220 - Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'accorder une garantie d'emprunt pour un prêt souscrit par l'Office Public de l'Habitat OPUS 67 pour la réhabilitation de 60 logements situés A-B rue du Mattfeld à MUTZIG.

Lors de sa séance du 8 novembre 2005, le Conseil Général a décidé de la mise en place d'un dispositif de garantie à 100% pour les prêts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de la réalisation et de la réhabilitation de logements sociaux dès lors que l'organisme concerné a conclu un contrat d'objectifs avec le Département, sous réserve que ce contrat d'objectifs ait prévu cette clause de garantie à 100%.

La présente demande de garantie est présentée dans le cadre de la convention d'objectifs conclue entre le Département et l'OPUS 67 pour la mise en œuvre de la Politique Départementale de l'Habitat 2015-2017.

L'OPUS sollicite la garantie du Département, à hauteur de 100%, pour un emprunt d'un montant de 2 807 800 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et constitué de trois Lignes du Prêt PAM (prêt amélioration) de 840 000 € (PAM Eco-prêt), de 174 800 € (PAM Amiante) et de 1 793 000 € (PAM). Cet emprunt est destiné à financer l'opération de réhabilitation de 60 logements situés A-B rue du Mattfeld à Mutzig.

La présente action se fonde sur les articles L3231-4 et L3231-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux garanties d'emprunts.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'accorder la garantie du Département à l'Office Public de l'Habitat OPUS 67 à hauteur de 100%, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 2 807 800 € (capital, intérêts, intérêts de retard, indemnités et tous autres accessoires selon les modalités prévues dans le contrat de prêt) destiné à financer l'opération de réhabilitation de 60 logements situés A-B rue du Mattfeld à Mutzig et souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon l'annexe jointe à cette délibération.

- approuve les termes du projet de convention et autorise le président du Conseil Départemental à signer tous les documents établis en cette affaire ainsi que tout avenant intervenant par la suite et portant exclusivement sur une diminution des taux d'intérêt.

- autorise par ailleurs le président du Conseil Départemental à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

Strasbourg, le 17/11/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY